PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an 2024,
Le 6 Juillet,
A 14h

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le conseil d'administration en date du 18 juin 2024.

L'assemblée s'est tenue à l'ancienne salle des fêtes de Castelnau de Médoc. L'assemblée est présidée par Mme Mireille POUPARD FOURRIER, présidente de l'association et de Mme Maud URBANO, trésorière.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 87 membres sur 412 votants sont présents ou représentés. Les statuts de notre association indiquant qu'il n'y a pas de quorum pour que l'assemblée puisse valablement délibérer, la présidente Mme POUPARD FOURRIER ouvre la séance d'assemblée.

La présidente remercie les adhérents ainsi que toutes les personnes présentes notamment les membres de l'équipe enseignante. Un merci tout particulier à Mme Bourit Emilie notre assistante administrative et Mme Urbano Maud notre trésorière, ainsi qu'aux bénévoles et professeurs pour l'organisation de l'assemblée générale et l'après-midi d'inscriptions.

L'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de AGO du 01 juillet 2023 (en pièce jointe à la présente convocation envoyé par mail)
- Bilan moral et financier de l'année 2023
- Approbation des comptes 2023
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Vote des résolutions
- Projets de l'association
- Questions diverses

Sont mis à disposition des membres de l'assemblée à l'entrée de la salle :

- Une copie de la lettre de convocation adressée aux membres,
- La feuille de présence, à laquelle sont annexés les pouvoirs des membres représentés,
- Les bilans moral et financier de l'association établis par le conseil d'administration,
- Le texte de projet des résolutions soumises à l'assemblée.

Questions concernant le compte rendu de l'AGO du 1 Juillet 2023 :

La présidente demande à l'assemblée si certains éléments nécessitent des précisions suite à l'envoi du compte rendu de la précédente AGO par mail. L'assemblée n'ayant pas de questions, la présidente passe au vote de la première résolution.

Bilan Moral présenté par la Présidente, Mme Poupard Fourrier Mireille :

Les effectifs sont en légère hausse par rapport à l'an passé (+30 adhésions)

9 cours fermés faute d'inscriptions suffisantes : initiation jazz, classique adulte, heels, qi gong, flamenco adulte et enfant, informatique, atelier tissu, atelier cinéma

Stages :
2 stages de heels / 1 stage de qi gong / 1 stage de flamenco

Les temps forts :
Les actions menées en partenariat :

- Accueil des écoles primaires sur l'exposition d'arts graphiques et de photographie, un grand merci à notre mécène Mme De Blawne pour le prêt gracieux de son local ainsi qu'à Yasmina et Cyril qui ont ravi nos oreilles par un très beau programme chant et guitare.
- Accueil des écoles primaires sur le « Jeudi du théâtre », un merci particulier à Laetitia Groizard qui prend en charge la costumerie et une partie des décors de la troupe des Scap'acteurs.
- Les forums associatifs
- Tombola du Téléthon, recette de 903 euros
- Avec la bibliothèque : atelier yoga enfants parents et atelier éveil musical guitare
- Fête de la musique avec Mairie de Castelnau + Tombola (2000 euros de lots, 695 billets vendus pour une recette de 1390 euros) et la fête de la musique à Avensan où Manon Thiolat nous représentait.
- Repas des aînés merci à chœur en spectacle, Yasmina et Cyril, la section classique et jazz.
- Choeurs en fête, participation des sections de fabienne Cochereau.
- Margaux Danse avec la participation du Jazz et du Flamenco (+ de 50 danseurs de Scapa présents).

Les moments conviviaux :

- Bal Country ouvert aux enfants l'après midi (gratuit) puis au public le soir (payant)
- Galette des rois pour les adhérents de Scapa
- Goûters des sections de fin d'année

Les S'capades :
1054 visiteurs sur l'ensemble des spectacles proposés en fin de saison

Sans compter :
Environ 250 élèves de primaires de Castelnau ont assisté à la représentation de théâtre du 21 Mai
175 élèves de primaires de l'école des Deux Jalles ont participé à la visite de l'exposition des œuvres d'arts de l'atelier d'art graphique et celui de photographie qui exposaient conjointement.
4 auditions de musique : 3 en églises et une au moulin des Jalles ont réuni environ 200 personnes.

Bilan financier présenté par Mme Maud URBANO, trésorière de l'association :

Le bureau de l'association SCAPA est heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice 2023, d'une durée de 12 mois du 01 janvier au 31 décembre.
A la suite de cette présentation, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes et à l'affectation du résultat.
Le total des charges et des produits laisse apparaître une perte de **1 136,89 €.**
Il vous est proposé de reporter ce résultat au compte de report à nouveau.
Nous vous rappelons que tous les documents comptables sont à votre disposition au cours de cette assemblée générale.

On note une augmentation des cotisations, adhésions et frais de scène de 6,5% par rapport à 2022 (après une augmentation de 15% sur l'année précédente).

Quelques points à préciser :
La perte de 1.136,89€ de cet exercice 2023 se trouve maitrisée (au lieu de 13 937 € en 2022, soit 12 800€) :
Grâce à 5 635 € de produits en plus (cotisations en hausse et subvention en baisse)
Et 7 165 € de charges en moins, qui du coup s'additionnent.
(salaires et charges sociales en baisse : - 8492€, prestataires extérieurs en hausse + 3863€, résultat exceptionnel en moins – 2 536 €).
Bilan des spectacles de fin d'année (juin 2023)

- Recettes (billetterie, buvettes et frais de scène) 6571€ (5 857€ en 2022),
- Dépenses (costumes, sonorisateur, et achats buvettes) 5 448€ (6 009€ en 2022),
- Résultat +1 123€. (409€ en 2022)

Pour les activités, les salaires (84 058€), les charges sociales (22 899€) et les intervenants extérieurs (42 028€) représentent 88% des dépenses pour un total de 148 985€. Stable.
(Rappel : 87 % pour l'année 2022).

Les investissements et achats de matériel en 2023 : 2 032€

Achat d'un copieur SHARP d'occasion	:	1 650€
Matériel de musique	:	209€
Atelier Break dance	:	173€

Le temps de bénévolat se chiffre cette année à 44 721€ (42 930 en 2022), soit 4% de plus.

La contribution volontaire de la mairie de Castelnau est quasi équivalente à celle de 2022.

Budget prévisionnel 2024 :
Etabli dans les règles de prudence pour la continuité de l'activité de l'association dans le cadre d'un développement positif et maîtrisé.
Nous avons appliqué cette année encore des augmentations de salaires, liées à l'inflation, et pour répondre aux obligations de la convention collective.

Vote des résolutions :

Première résolution :
Approbation du procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire du 01 juillet 2023

Deuxième résolution :
Approbation des rapports moral et financier de l'année 2023

Troisième résolution :
Approbation du rapport financier des comptes clos le 31 décembre 2023.
Affectation du résultat déficitaire au compte de « report à nouveau » pour un montant de 1 136,89 € et quitus au conseil d'administration pour sa gestion dudit exercice comptable.

Quatrième résolution :
Approbation du budget prévisionnel 2024.

Election du conseil d'administration :

Sont membres sortants à renouveler et qui se représentent : Mme GROIZARD Laetitia, Mme DARC Céline et Mme ESTARAN Karine. De plus, Mme DELEMOTTE Anne s'est portée candidate.
Les membres présents passent au vote, Mme DARC Céline et Mme ESTARAN Karine relèvent les bulletins et procèdent au dépouillement.

Présentation des nouvelles activités pour la saison prochaine par la Présidente :

- *Stages et projets :*
  - stages classique adultes / stage chignon réussi / stage maquillage de spectacle /stage free'art / stage couture
  - projet chorale enfants avec l'école primaire d'Avensan
- *Ouverture de cours et d'ateliers :*
  - cours de heels (danse en talons, ouvert aux adhérents majeurs)
  - qi gong évolution
  - flamenco sévillane
  - atelier photo niveau 2

Informations complémentaires apportées par la présidente :

- Reprise des cours le **lundi 16 Septembre 2024** (arrêt au 30 Juin 2025)
- Calendrier des manifestations et informations diverses pour la saison à venir, disponibles sur le site et la page Facebook de Scapa.
- Forum des associations de Castelnau de Médoc samedi 31 août 2024 de 9h30 à 15h à la Plaine des Sports.
- Forum des associations de Listrac le samedi 7 septembre 2024 de 10h à 15h à la salle polyvalente.

Votes et élection des membres du conseil d'administration :

Les résultats sont annoncés en clôture d'assemblée par Mme Poupard Mireille.

Résultat des votes (pour 87 votants) :

- Résolution 1 : 81 POUR, 0 CONTRE, 3 NULS et 3 ABSTENTIONS.
- Résolution 2 : 80 POUR, 0 CONTRE, 3 NULS et 4 ABSTENTIONS.
- Résolution 3 : 80 POUR, 0 CONTRE, 3 NULS et 4 ABSTENTIONS.
- Résolution 4 : 80 POUR, 0 CONTRE, 3 NULS et 4 ABSTENTIONS.

Election du conseil d'administration :

L'ensemble des membres qui se sont présentés, sont tous élus ou réélus, avec les résultats suivants :

GROIZARD Laetitia : 87 voix
DARC Céline : 87 voix
ESTARAN Karine : 87 voix
DELEMOTTE Anne : 71 voix

L'assemblée n'ayant pas de questions et l'ordre du jour étant épuisé, la présidente de séance, Mme POUPARD FOURRIER déclare la séance levée à 15h15.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par la présidente.

La Présidente,
Mme Poupard Fourrier Mireille.